

■ Béton projeté



FREYSSINET

Un principe...



La technique du béton projeté consiste à mettre en œuvre du béton par transport de matériaux humides ou secs à consistance pulvérulente dans une conduite et à le projeter par un flux d'air comprimé.

La technique Freyssinet allié à la méthode béton projeté par voie sèche (procédé Foreva® Shotcrete) permet d'obtenir des bétons jusqu'à la classe B60.

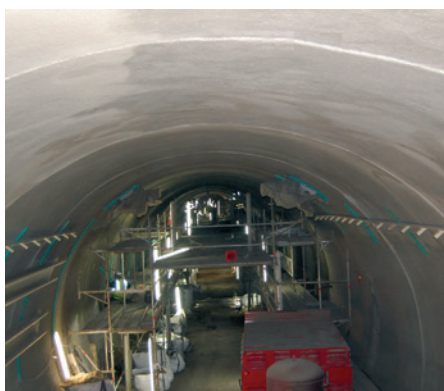
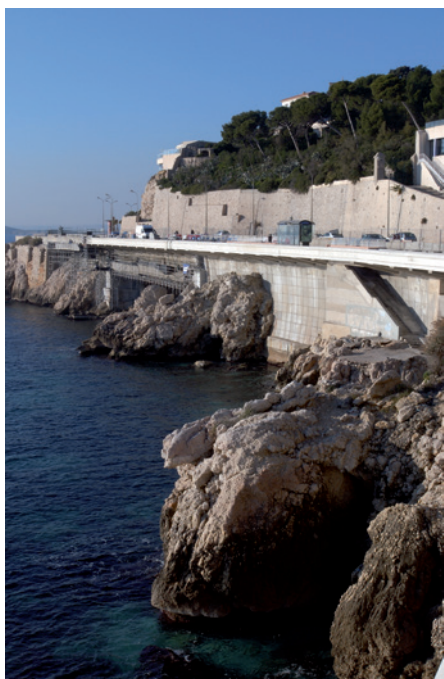
Cette méthode présente de nombreux avantages :

- une mise en œuvre souple et rapide ;
- une adhérence parfaite sur le support préparé ;
- une compacité optimale du béton assurant une meilleure durabilité ;
- la maîtrise du remplissage et des formes à réaliser grâce à l'ajustement du débit et à la continuité du flux du mélange dans la lance ;
- un faible retrait du béton mis en place dû au réglage et au dosage optimisé de l'eau d'hydratation.

Associé à d'autres techniques telles que l'ajout d'armatures, le Tissu de Fibres de Carbone (Foreva TFC®), les fibres métalliques, la précontrainte additionnelle ou la pose de tirants, le béton projeté permet des interventions restructurantes.

Fort de soixante ans d'expérience, Freyssinet, entreprise générale de travaux spécialisés, vous offre, avec Foreva®, la garantie d'une prestation clé en main pour la valorisation durable de vos structures.

La mise en œuvre du béton projeté est réalisée par du personnel Freyssinet, spécialisé, formé et certifié « porte-lance », dans le cadre d'une charte pour la qualité du béton projeté.



Des applications



La recherche de solutions optimisées permet à Freyssinet d'effectuer les travaux de réhabilitation suivant les normes et les règles de l'art avec le souci du minimum de gêne pour l'exploitation et l'environnement.

Le béton projeté est principalement utilisé pour la réparation et le renforcement de structures :

- bâtiments et parkings ;
- ponts, viaducs, tunnels ;
- barrages, appontements, quais ;
- réservoirs, châteaux d'eau, égouts, canalisations ;
- silos, cuves et bassins.

Dont l'origine des problèmes peut être due :

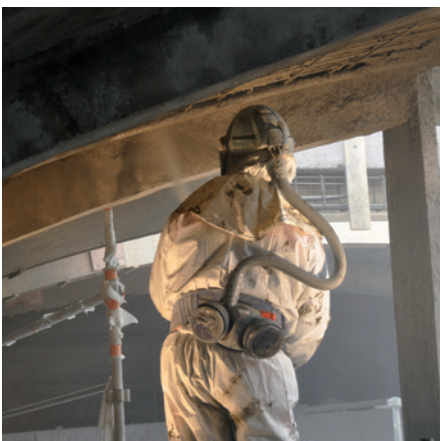
- à un mauvais dimensionnement, une mauvaise réalisation (défaut d'enrobage, défaut d'armatures, etc.) ;
- au vieillissement de l'ouvrage (dégradation de parement, de maçonneries, etc.) ;
- aux accidents (incendies, explosions, chocs) ;
- à des changements d'affectation des ouvrages (modification des surcharges, création d'ouvertures, etc.).

Tous les éléments de structures peuvent être renforcés en permettant la reconstitution des formes les plus variées :

- poutres, poteaux, dalles de plancher ;
- voûtes ;
- éléments préfabriqués ;
- structures circulaires.

Le béton projeté peut également être mis en œuvre pour la construction d'ouvrages neufs notamment pour la réalisation de formes libres :

- parements architecturés ;
- rochers, murs d'escalade ;
- parois clouées, etc.



A votre service, nos équipes de spécialistes peuvent vous guider dans l'étude de vos problèmes ou de vos projets de modernisation.

Amériques

Argentine
Brésil
Canada
Chili
Colombie
États-Unis
Guyane Française
Mexique
Panama
Pérou
Salvador
Venezuela

Europe

Belgique
Bulgarie
Chypre
Danemark
Espagne
Estonie
France
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Macédoine
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République Tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Serbie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie

Afrique et Moyen-Orient

Afrique du Sud
Algérie
Arabie Saoudite
Égypte
Émirats Arabes Unis
Jordanie
Koweït
Maroc
Oman
Qatar
Tunisie

Asie

Hong Kong
Inde
Indonésie
Japon
Macao
Malaisie
Pakistan
Philippines
Singapour
Corée du Sud
Taiwan
Thaïlande
Vietnam

Océanie

Australie
Nouvelle Zélande



FREYSSINET
SUSTAINABLE TECHNOLOGY



www.freyssinet.com

